



Newsletter du 13 novembre 2025

Le Parlement s'intéresse à la compétitivité. Les Bilatérales III assurent la stabilité. Coup dur pour SIX. Le BFSA entre en vigueur en 2026. Publication du nouveau « cloud guide ».

Visiblement le Parlement veut tenir compte de la compétitivité de la place financière dans les discussions sur sa future réglementation. La Commission de l'économie et des redevances du National a appelé dans un [communiqué de presse](#) et dans une [lettre](#) adressée au Conseil fédéral à la modération. Selon elle, les modifications de l'OFR et de l'ordonnance sur les liquidités ne devraient en principe s'appliquer qu'aux banques d'importance systémique – comme l'a recommandé la CEP, et comme le défend aussi l'ABPS. Elle prévoit par ailleurs que les durcissements prévus n'aillent pas plus loin que la réglementation des places financières internationales. C'est un signal important, comme d'ailleurs une autre décision de la

- [24heures](#)

Denis Pittet, Président de la Fondation Genève Place Financière, s'exprime au sujet de nos relations avec l'UE. Il est persuadé que les Bilatérales III contribueront à la stabilité de la place financière et de l'économie dans son ensemble. L'UE reste notre principal partenaire économique et il serait irrationnel de laisser les relations avec elle se détériorer. Les Bilatérales III s'inscrivent ainsi dans la continuité d'un

- ['Agefi](#) / [bilan.ch](#) / [allnews.ch](#)

même Commission : elle a suspendu l'examen de l'extension de l'EAR aux crypto-actifs, qui du coup sera introduit en 2027 plutôt qu'en 2026, car plusieurs marchés clés ont pris du retard et l'OCDE débat encore d'aspects techniques. Il est en effet important que la Suisse ne mette pas en vigueur des règles internationales avant les autres principales places financières. En parallèle, le Président de l'ASB Marcel Rohner s'exprime dans une interview entre autres sur l'UBS et la future réglementation. Il rappelle qu'un excès de réglementation nuirait à l'économie suisse et se montre optimiste qu'UBS ne quittera pas la Suisse, tout en rappelant qu'elle est un acteur essentiel pour la place financière suisse.

- [NZZ](#) / [finews.ch](#)

partenariat stratégique amorcé en 1999 avec la signature des sept premiers accords bilatéraux. Par ailleurs, notre ministre de l'économie Guy Parmelin et la commissaire européenne Ekaterina Zaharieva ont signé lundi à Berne l'accord permettant à la Suisse de rejoindre les programmes de recherche de l'UE avec effet rétroactif. Cela laisse espérer que les relations sont véritablement en train de s'améliorer.

- [NZZ](#) / [SRF](#) / [Tagesanzeiger](#)



SIX se dirige vers une lourde perte cette année, car sa participation dans Worldline, ce géant du trafic de paiements, générera sur l'exercice en cours un correctif de valeur de l'ordre de 550 millions de francs. Selon la « NZZ », il s'agit de la quatrième fois que SIX procède à une dépréciation de sa participation dans Worldline. Avec un programme d'économies et une augmentation de capital de 500 millions d'euros, Worldline tente de regagner la confiance des marchés financiers. Ces mesures n'ont pas convaincu le groupe SIX,

- [Les Echos](#) / [Agefi](#) / [allnews.ch](#)

La [FINMA](#) et la [FCA](#) ont publié leurs guides pratiques sur le Berne Financial Services Agreement (BFSA). Dès le 2 janvier 2026, les banques suisses devraient bénéficier d'un accès facilité au marché britannique grâce au BFSA, un accord pionnier signé en décembre 2023. Ce cadre bilatéral, fruit d'une coopération étroite entre les autorités suisses et britanniques, ouvre la voie à une nouvelle ère de collaboration transfrontalière

- [allnews.ch](#)

[L'ASB](#) a publié une version actualisée de son Guide sur le cloud computing, y compris son annexe. L'utilisation des technologies du cloud est considérée comme un facteur critique de succès pour la Suisse et pour sa place financière. Il est donc crucial que les

- [swissbanking.ch](#)

qui ne participera pas à l'augmentation de capital. Il cédera ainsi l'un de ses deux sièges au conseil d'administration et gèrera désormais cette participation comme un simple investissement financier. La presse française s'intéresse aussi à l'affaire. « *Les Echos* » informent qu'en participant à la recapitalisation du groupe de paiements en difficulté, BNP Paribas et Crédit Agricole affichent leur soutien au plan de transformation de Worldline. La survie de ce prestataire est importante, car il équipe nombre de commerces en Suisse aussi.

- [finews](#) / [NZZ](#)

dans les domaines des assurances et des services d'investissement. Par ce traité, les deux Etats reconnaissent l'équivalence de leur cadre juridique et prudentiel respectif dans une sélection de secteurs financiers. Grâce à cet accord, les banques suisses pourront servir des clients privés anglais avec au moins 2 millions de livres de fortune nette depuis la Suisse. Il s'agit d'un pas important pour un meilleur accès au marché.

acteurs connaissent les exigences légales et réglementaires y relatives et qu'ils puissent les concrétiser et opérationnaliser au moyen de mesures techniques et organisationnelles appropriées. Ce guide devrait aider les acteurs à se développer dans ce domaine.

L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) compte 8 banques membres qui gèrent plus de 1100 milliards de francs et emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde, dont environ deux tiers en Suisse. A travers un secrétariat permanent basé à Genève, l'ABPS assure la défense et la représentation des intérêts des banques privées suisses, spécialisées dans la gestion de fortune.

Les membres de l'ABPS sont : Bordier & Cie SCMA, Cité Gestion SA, E. Gutzwiller & Cie Banquiers, Banque Lombard Odier & Cie SA, Mirabaud & Cie SA, Banque Pictet & Cie SA, Rahn+Bodmer Co. et Reichmuth & Co.